



## Actuellement en instance de divorce à l'amiable

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

je suis en instance de divorce à l'amiable, avec notre avocat mon ex mari a convenu qu'il réglerai 50/50 du loyer et des impôts. Maintenant il a changé d'avis et il ne veut plus rien payer, je suis seule avec ma fille de 5 ans avec toutes ses factures a régler je ne sais plus quoi faire.

Merci de répondre à ma question.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madames

Si vous avez des difficultés financières, vous pouvez saisir le JAf afin de solliciter le versement d'une contribution aux charges du mariage, laquelle sera fixée en fonction de vos revenus et de ceux de votre mari, de vos charges fixes. Ceci étant il vous faut un avocat et si vous en avez un pour deux cela risque de poser des soucis.

Cordialement